



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 Mars 2024

Le quatorze mars deux mil vingt-quatre dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 07 mars 2024

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, Mme MAILLARD Martine, M. LEMAISTRE Alain, Mme RACINE Claire, Mme GEHAN Danielle, Mme CHARDEY Brigitte, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique

Absents excusés : M. AUBER François M. COULTOUKIS Vassili, M. LEFEVRE Christophe, M. COURSEAUX Pierrick, Mme LECUYER Marie-Hélène

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Le président de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame GEHAN Danielle est désignée pour remplir cette fonction.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal les observations éventuelles sur le procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT

La Secrétaire de séance

Danielle GEHAN



Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

Procurations : 0

Convocation

7 Mars 2024

Délibération Numéro

2024.14.03.01

Objet :

**ADOPTION DU PROCES-
VERBAL DE LA SEANCE
DE CONSEIL
MUNICIPAL DU 30
NOVEMBRE 2023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20240314-2024140301-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2024

Affichage : 19/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

